



Edité le : 11/07/2025

Rapport d'analyse Page 1 / 3

MAIRIE DE SOLEILHAS

04120 SOLEILHAS

Les résultats et les conclusions éventuelles ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse et tel qu'il a été prélevé. Le rapport comporte 3 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier :	LSE25-89924	Analyse demandée par :	ARS DT DE HAUTE PROVENCE
Identification échantillon :	LSE2507-14392-2		
Nature:	Eau de distribution		Code PSV : 000000560
Point de Surveillance :	SOLEILHAS VILLAGE		
Localisation exacte :	240 RD 102 route de Saint Auban, robinet salle de bain à gauche		
Dept et commune :	4 SOLEILHAS		
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 43,8604903700	Y : 6,6483076600	
UGE :	0178 - SOLEILHAS		
Type d'eau :	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
Type de visite :	D2	Type Analyse : D1D2	Motif du prélèvement : CS
Nom de l'exploitant :	MAIRIE DE SOLEILHAS MAIRIE 59 RUE CLASTRE 04120 SOLEILHAS		
Nom de l'installation :	SOLEILHAS VILLAGE	Type : UDI	Code : 000497
Prélèvement :	Prélevé le 04/07/2025 à 09h09 Réception au laboratoire le 04/07/2025 Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / DELVAL Antoine Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine Conditions de prélèvements : INF		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 04/07/2025

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Mesures sur le terrain								
Aspect de l'eau	0	-	Analyse qualitative					
Couleur de l'eau	0	-	Analyse qualitative					
Température de l'eau	16.8	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3	0			#
pH sur le terrain	7.7	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	1.0	6.5	9	#

.../...

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	
Conductivité brute à 25°C sur le terrain	04D1D2>>	333	µS/cm	Méthode à la sonde	NF EN 27888	10		#
Chlore libre sur le terrain	04D1D2>>	<0.03	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03		#
Chlore total sur le terrain	04D1D2>>	<0.03	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03		#
Analyses microbiologiques								
Microorganismes aérobies à 36°C réalisé à Marseille	04D1D2>>	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222	1		#
Microorganismes aérobies à 22°C réalisé à Marseille	04D1D2>>	10	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222	1		#
Bactéries coliformes réalisé à Marseille	04D1D2>>	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - septembre 2000	1		0 #
Escherichia coli réalisé à Marseille	04D1D2>>	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - septembre 2000	1	0	#
Entérocoques (Streptocoques fécaux) réalisé à Marseille	04D1D2>>	3	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	1	0	#
Anaérobies sulfito-réducteurs (spores) réalisé à Marseille	04D1D2>>	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN 26461-2	1		0 #
Caractéristiques organoleptiques								
Odeur	04D1D2>>	Néant	-	Méthode qualitative				
Saveur	04D1D2>>	Néant	-	Méthode qualitative				
Turbidité	04D1D2>>	0.33	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027-1	0.10		2 #
Analyses physicochimiques								
Cations								
Ammonium	04D1D2>>	< 0.05	mg/l NH4+	Spectrophotométrie automatisée	Méthode interne M_J077	0.05		0.10 #
Anions								
Nitrites	04D1D2>>	< 0.01	mg/l NO2-	Flux continu (CFA)	NF EN ISO 13395	0.01	0.50	#
Métaux								
Chrome total	04D1D2>>	< 5	µg/l Cr	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	5	50	#
Fer total	04D1D2>>	< 10	µg/l Fe	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	10		200 #
Cadmium total	04D1D2>>	< 1	µg/l Cd	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	1	5	#
Antimoine total	04D1D2>>	< 1	µg/l Sb	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	1	10	#
COV : composés organiques volatils								
Solvants organohalogénés								
Bromoforme	04D1D2>>	< 0.20	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	0.20		#
Chloroforme	04D1D2>>	0.10	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	0.10		#
Chlorure de vinyle	04D1D2>>	< 0.004	µg/l	Purge and Trap /GC/MS	Méthode interne M_ET105	0.004	0.5	#
Dibromochlorométhane	04D1D2>>	< 0.05	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	0.05		#
Dichlorobromométhane	04D1D2>>	< 0.05	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	0.05		#
Somme des trihalométhanes	04D1D2>>	0.10	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	0.50	100	#
Epichlorhydrine	04D1D2>>	< 0.05	µg/l	Purge and Trap /GC/MS	Méthode interne M_ET105	0.05	0.1	#
HAP : Hydrocarbures aromatiques polycycliques								

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité
HAP							
Benzo (b) fluoranthène	04D1D2>>	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.0005	#
Benzo (k) fluoranthène	04D1D2>>	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.0005	#
Benzo (a) pyrène	04D1D2>>	0.0004	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.0001	0.010
Benzo (ghi) pérylène	04D1D2>>	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.0005	#
Indéno (1,2,3 cd) pyrène	04D1D2>>	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.0005	#
Somme des 4 HAP quantifiés	04D1D2>>	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.0005	0.100
Composés divers							
Divers							
Acrylamide	04D1D2>>	< 0.1	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET130	0.1	0.1

04D1D2>> ANALYSE (D1D2) EAU DE DISTRIBUTION (ARS04-2025)

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Les résultats sont rendus en prenant en compte les matières en suspension (MES) sauf quand la filtration est indiquée dans les normes analytiques.

Afin de maintenir l'accréditation, le laboratoire peut s'appuyer de manière exceptionnelle sur une étude de stabilité interne pour certains paramètres physico-chimiques.

Caroline DUFOR
Ingénieur de Laboratoire

